9, PLACE VENDOME

Société Civile Immobilière au capital de 250.000 francs
Siège social : 44, rue Washington
75008 PARIS
RCS PARIS 428 811 574
(1999D04983)

Tribunal de COMMERCE de PARIS
N° dépôt
20 AVR. 2000
73499

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 20 MARS 2000

L'an deux mille,

Le vingt mars, à 14 heures,

Les associés de la Société Civile Immobilière 9, PLACE VENDOME, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la Gérance.

SONT PRESENTS :

- La Société HAMMERSON SAINT HONORE
 Représentée par la Société HAMMERSON GESTION
 Elle-même représentée par Monsieur Gérard DEVAUX
 propriétaire de..... 1.250 parts

- La Société COLISEE SAINT HONORE
 Représentée par la Société AXA CONSEIL VIE
 Elle-même représentée par Monsieur Pierre VAQUIER
 propriétaire de..... 1.250 parts

TOTAL..... 2.500 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut en conséquence valablement délibérer.

Monsieur Gérard DEVAUX, représentant légal de la Société HAMMERSON GESTION, elle-même présidente de la Société HAMMERSON SAINT HONORE SAS, préside la réunion.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation des associés,

- un exemplaire des statuts de la société,

- le texte des résolutions,

- le rapport de la Gérance.

Puis le Président déclare que le rapport de la Gérance, ainsi que tous les autres documents et renseignements prescrits par la Loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, dans les délais prévus par lesdits textes.

L'Assemblée, sur demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de ses convocations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée Générale Ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire,

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes Suppléant,

- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur Gérard DEVAUX donne ensuite lecture du rapport de la Gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, décide de nommer :

- Le Cabinet COOPERS & LYBRAND AUDIT – 32 rue Guersant – 75833 PARIS CEDEX 17 – RCS PARIS 302 474 572, aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire de la Société, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2005.

Celle-ci par l'intermédiaire de son représentant légal, a fait savoir par avance qu'elle acceptait ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, décide de nommer :

- Monsieur Yves NICOLAS né le 21 Mars 1955 à La Voulte/Rhône (ARDECHE) demeurant 32 rue Guersant – 75017 PARIS, aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant de la Société, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2005.

Celui-ci a fait savoir par avance qu'il acceptait ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

LES ASSOCIES

HAMMERSON SAINT HONORE
Représentée par HAMMERSON GESTION
Elle-même représentée par M. Gérard DEVAUX

COLISEE SAINT HONORE
représentée par AXA CONSEIL VIE
Elle-même représentée par M. Pierre VAQUIER

LA GERANCE

HAMMERSON SAINT HONORE
Représentée par HAMMERSON GESTION
Elle-même représentée par M. Gérard DEVAUX

PORTIMMO SA
représentée par M. Pierre VAQUIER